



L'HISTOIRE DU JOUR

## L'élu empêche la fermeture estivale de La Poste

Le bureau de La Poste de Longueuil-Annel, dans l'Oise, à côté de Compiègne, ne fermera pas cet été. Pourtant, fin juin, début juillet, une affiche prévenait qu'en raison de la baisse d'activités l'été, l'établissement serait fermé au public durant trois semaines à partir du 11 août. Alerté par ses administrés, le maire de la commune, Daniel Beurdeley, a tenté de se renseigner par téléphone... en vain. En vain, jusqu'au 11 juillet où un courrier de la direction de La Poste est arrivé en mairie pour confirmer la nouvelle, s'appuyant sur le contrat de présence postale territoriale.

Mais dans les bureaux municipaux, la mise devant le fait accompli a eu du mal à passer et l'on a cherché une solution. Celle-ci est venue du contrat de présence postale territoriale lui-même.

En effet, dans ce document signé entre l'État, l'Association des maires de France et le groupe La Poste, il est certes prévu une fermeture estivale pouvant se monter à trois semaines consécutives, mais celle-ci doit faire l'objet d'une notification au maire au plus tard deux mois avant leur mise en œuvre. Cet aspect n'avait donc pas été respecté. Daniel Beurdeley a pointé ce non-respect des règles dans un courrier, demandant une ouverture partielle. Sans réponse immédiate, l'élu s'est tourné vers le ministère des Finances, le 26 juillet. Cette démarche a-t-elle eu de l'effet ? Toujours est-il que cinq jours plus tard, la direction régionale de La Poste répondait que le bureau longueillois resterait bien ouvert du 11 août au 1<sup>er</sup> septembre, de 9 à 12 heures du mardi au vendredi. ■

De notre correspondant BRUNO DAUZAT